

# Ensemble En Terre de Camargue

octobre / novembre 2014

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Aigues-Mortes

Saint-Laurent-d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes



Communauté  
de communes

Terre de CAMARGUE

■ Vie démocratique p. 3 à 8  
■ Zoom sur la société Thelis p.9

■ Kayak p. 12  
■ Campagne Trions + p.15

numéro

18

# SOMMAIRE

## VIE DEMOCRATIQUE

Interview du Président p.3  
La CCTC au service de ses habitants  
p.4 et 5  
Trombinoscope p.6 et 7  
Visite des équipements p.8

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zoom sur une entreprise : Thelis p.9

## TRAVAUX ET RESEAUX

Travaux p.10 et 11

## SPORTS

Ambassadeurs du territoire p.12  
Aviron et kayak p.12  
Voile p.12

## AGENDA AM STRAM GRAM

p.13

## RESTAURATION SCOLAIRE

Restructuration p.14  
Campagne anti-gaspi p.14

## DECHETS

Trions + le verre p.15

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau-du-Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.



# Edito du Président

En me portant à la Présidence de la CCTC, les élus du territoire des communes de Le Grau-du-Roi, d'Aigues-Mortes et de Saint-Laurent-d'Aigouze m'ont accordé leur confiance. Ils ont donné au Maire de Saint Laurent d'Aigouze, plus petite commune de l'intercommunalité, que je suis l'opportunité de gérer de nouvelles compétences, d'impulser des actions en faveur des habitants de Terre de Camargue. Qu'ils en soient remerciés.

Je mesure l'honneur qui m'est fait, le challenge à relever et la tâche qui m'est confiée à laquelle j'ai veillé à m'atteler dès ma prise de fonction.

Mon objectif est une gestion consensuelle, respectueuse, afin d'éviter tout risque de politisation à outrance et son corollaire : la perte de temps et d'efficacité.

Je souhaite rendre hommage à mes prédécesseurs René Jeannot et Léopold Rosso pour le travail accompli jusqu'à présent.

Désormais, il faut donner une existence à ce territoire, diagnostiquer ses compétences et faire le bilan des 12 ans écoulés.

Les nouvelles gouvernances dans les communes d'Aigues-Mortes et de Le Grau-du-Roi faciliteront cette approche pragmatique et novatrice.

J'ai souhaité réunir dans la réflexion l'ensemble des élus communautaires pour définir en commun la feuille de route du territoire pour les 6 ans à venir. C'est ce que j'ai appelé le Pacte de Territoire.

Les enjeux sont colossaux au regard des défis de demain en matière de nouvelles compétences, de développement d'un territoire attractif, des mutualisations et fusions annoncées.

Volontaristes, nous devons être pro-actifs et dessiner les contours de notre destin pour faire rayonner ses acteurs ; les habitants de Terre de Camargue doivent être fiers de leur appartenance, de leur réussite, le faire valoir et savoir.

Laurent PELISSIER  
Président  
de la Communauté de communes  
Terre de Camargue

## Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:  
Laurent Pelissier

■ Comité de Rédaction:  
Service communication CCTC,  
Laurent Pelissier, Renaud Lafuente,

■ Conception, graphisme et  
mise en page:  
Service Communication CCTC

■ Photos :  
Service Communication CCTC,  
sauf mentionné.

■ Illustrations:  
Service Communication CCTC

■ Impression:  
Imprimerie Rimbaud  
Tél : 04 90 06 60 30

■ Dépôt légal: octobre 2014

■ ISSN: 1967-7073

■ Edité à 17 000 exemplaires

■ Service Communication  
Communauté de Communes  
Terre de Camargue  
26, quai des croisades  
30220 AIGUES-MORTES  
Tél: 04 66 73 91 38  
Fax: 04 66 53 81 97  
communication@terredecamargue.fr





## Laurent Pelissier

«Un pacte de territoire pour aller de l'avant... ensemble.»

*Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze depuis 2011, Laurent Pelissier prend désormais la présidence de la Communauté de communes Terre de Camargue.*

*Enfant du pays, directeur durant plus de 14 années de l'Office de Tourisme de Le Grau-du-Roi / Port-Camargue, le développement du territoire lui tient particulièrement à coeur.*

Quelle sont vos ambitions pour la Communauté de communes Terre de Camargue que vous présidez désormais?

Elles sont nombreuses... Tout d'abord, la Communauté de communes a 12 ans mais l'intercommunalité elle, existe depuis 1971, à travers le SIVOM. Pourtant, elle manque de visibilité et les administrés du territoire ignorent souvent son existence et ses périmètres d'intervention. Je souhaite donc renforcer la transparence autour de ses actions et sa **notoriété**. La CCTC\* n'est bien entendu pas une 4<sup>ème</sup> commune... Elle est une entité permettant à nos trois communes de «jouer collectif». Cela doit se traduire par une **feuille de route commune**. D'autre part, au regard des évolutions actuelles, relations avec l'Etat, attentes des usagers, contraintes juridiques, légales, financières etc., et dans un souci de performance opérationnelle, il est important de réactualiser la notion d'intérêt communautaire.

Comment comptez-vous procéder?

Avec méthode bien sûr ! Tout d'abord, nous devons faire le point sur nos périmètres d'action actuels (nos «compétences» dans le jargon administratif) et ceux à venir. Pour cette première phase de **diagnostic**, nous faisons appel au Cabinet BST Consultant qui accomplira un travail d'audit, auprès des 3 maires, sur les attentes, les besoins et les enjeux à venir. Ce travail sera doublé d'une étude complémentaire sur nos statuts, notre budget et nos diverses interactions avec les communes. Un **rapport d'état des lieux** sera présenté à l'ensemble des élus lors d'un «**séminaire de travail**» le 25 octobre. A cette occasion, les élus définiront les orientations à partir desquelles le comité de pilotage établira, avec BST, plusieurs scénarii d'évolutions statutaires, des pistes de mutualisation, etc. sous la forme d'un **rapport de préconisations** pour la mise en place d'un **Pacte de Territoire** dès la fin de l'année 2014.

Pour dire les choses simplement, réactualiser l'intérêt communautaire, c'est clarifier, et écrire précisément dans nos statuts, qui s'occupe de quoi, jusqu'où, et avec quels moyens financiers... Une fois cela correctement réalisé, nous déroulerons, dans un souci d'efficience, notre **plan d'action**...

\* : Communauté de communes Terre de Camargue

# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE AU SERVICE DE SES HABITANTS



*La C.C Terre de Camargue\* a été créée en 2002. Son siège est à Aigues-Mortes, quai des croisades ( sur le port, en face du rempart ouest ).*

Les 36 681 communes françaises représentent à elles seules 40% des communes de toute l'Union Européenne et 84% des communes françaises comptent moins de 2 000 habitants; il s'agit de communes à faible potentialité d'intervention. Afin de pallier à ces difficultés, dès la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les premières formes de regroupement ont été encouragées sous diverses formes.

La C.C Terre de Camargue\* regroupe 3 communes : Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi et Saint-Laurent-d'Aigouze. La population

du territoire, en constante augmentation, dépasse aujourd'hui les 20 000 habitants.

Les élus et les services communautaires travaillent afin de répondre aux besoins des habitants concernant les domaines de compétence de la Communauté de communes. Cela passe par des actions mutualisées pour une gestion optimale des services mais également par la réflexion autour d'un projet de territoire global et cohérent afin d'anticiper l'avenir.

## TERRE DE CAMARGUE

**1946** : Création du 1<sup>er</sup> syndicat regroupant les communes d'Aigues-Mortes, de Le Grau-du-Roi, de Saint-Laurent-d'Aigouze et de Vauvert

**1971** : Création du SIVOM

## EN QUELQUES DATES CLEFS

**2001** : Création de la Communauté de communes Terre de Camargue regroupant les communes d'Aigues-Mortes, de Le Grau-du-Roi et de Saint-Laurent-d'Aigouze.

## TERRE DE CAMARGUE

Un budget total de **50 M€**  
dont **19 M€ d'investissement**

## CHIFFRES CLEFS

En 2013, la CCTC\* a consacré  
**2571 Euros/habitant**

**3** communes membres :

**AIGUES-MORTES**

**LE GRAU-DU-ROI**

**SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE**

**250 km<sup>2</sup>**

**20 414**  
**habitants**

**+ 32 %**  
taux de croissance  
démographique enregistré  
entre 1999 et 2009

**1/3**  
de la capacité touristique  
d'accueil du Gard\*\*

**3151**  
entreprises  
dont 40% de commerces

\*\* : INSEE, capacité d'accueil touristique 2012, enquête auprès de l'hôtellerie homologuée et des campings classés, recensement de la population

\* : Communauté de communes Terre de Camargue

# TERRE DE CAMARGUE AU SERVICE DE SES HABITANTS

## Economie



La Zone d'Activités Terre de Camargue, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, la Maison du Travail Saisonnier, l'organisation du Forum de l'Emploi, des partenariats divers pour l'emploi...

## Déchets



Trois déchèteries, deux Points Propres, une station de compostage des déchets verts, un quai de transfert, l'organisation du tri sélectif avec 100 points tri et des collectes en porte à porte ainsi que l'organisation de la collecte et du traitement des déchets (soit 22 000 t/an)...

## Eau



La Communauté de communes assure la maîtrise d'ouvrage des installations d'eau potable et d'eaux usées, des eaux pluviales et de l'eau brute sur l'ensemble du territoire...

## Culture



Am Stram Gram, une programmation culturelle hors saison itinérante sur les communes membres en partenariat avec le Conseil Général du Gard...

## Médiathèques



Le réseau de lecture publique avec trois médiathèques, un système d'abonnement facilité, des animations, des consultations par internet, du portage à domicile...

## Sport



La piscine Aqua-Camargue avec trois bassins et un espace détente, la base nautique intercommunale, un stade, une halle sportive, un dojo... des cours de natation, de voile, d'aviron et de kayak pour les scolaires...

## Cantines



La cuisine centrale pour la confection des repas (200 000 / an) et huit restaurants scolaires (services à table ou self services) pour équiper les écoles maternelles et primaires du territoire...

## Aménagement du territoire



La participation au Symadrem (Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer), au SCOT (Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale), participation au développement du SIG, des sentiers de randonnées...

## Ports



La Communauté de communes gère les deux ports maritimes intercommunaux de plaisance d'Aigues-Mortes (le long du rempart ouest) et de Le Grau-du-Roi (entre le pont tournant et le pont levant), soit 300 anneaux...

## UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR TERRE DE CAMARGUE

Réuni le 14 avril 2014, le nouveau Conseil communautaire a élu Laurent PELISSIER à la Présidence de la Communauté de communes Terre de Camargue. Le Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze succède ainsi à Léopold ROSSO, Président depuis 2008. Lors de cette séance, le Conseil communautaire a également désigné les 9 vice-présidents.



**Laurent PELISSIER**  
Président

Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze



**Pierre MAUMEJEAN**  
Vice-Président  
délégué aux  
Finances et aux  
Marchés Publics

Maire d'Aigues-Mortes



**Jean-Paul CUBILIER**  
Vice-Président  
délégué aux Travaux  
à l'Eclairage public et  
à l'Assainissement

Conseiller municipal  
Saint-Laurent-d'Aigouze



**Léopold ROSSO**  
Vice-Président  
délégué à la  
Culture et à  
l'Éducation

Conseiller municipal  
Le Grau-du-Roi



**Claude LAURIE**  
Vice-Président  
délégué aux  
Ressources Humaines  
et aux Moyens Généraux

Conseiller municipal  
Aigues-Mortes



**Marilyne FOULLON**  
Vice-Présidente  
déléguée au  
Développement  
économique, à la  
Zone d'Activités, à l'  
Emploi et l'Insertion

Conseillère municipale  
Saint-Laurent-d'Aigouze



**Robert CRAUSTE**  
Vice-Président  
délégué aux  
Ports intercommunaux  
maritimes de plaisance,  
à l'Aménagement du  
territoire et au Tourisme

Maire de Le Grau-du-Roi



**Christelle BERTINI**  
Vice-Présidente  
déléguée à la  
Restauration collective

Conseillère municipale  
Aigues-Mortes



**Santiago CONDE**  
Vice-Président  
délégué aux  
Equipements sportifs  
et de Loisirs

Conseiller municipal  
Saint-Laurent-d'Aigouze



**Olivier PENIN**  
Vice-Président  
délégué au  
Développement durable  
et à l'Environnement

Conseiller municipal  
Le Grau-du-Roi

1 président

9 vice-présidents

# 22 délégués communautaires



**Claude BERNARD**  
Le Grau-du-Roi



**Marie-Christine ROUVIERE** Le Grau-du-Roi



**Cédric BONATO**  
Aigues-Mortes



**Pascale BOUILLEVAUX**  
Le Grau-du-Roi



**Rachida BOUTELLER**  
Aigues-Mortes



**Annie BRACHET**  
Le Grau-du-Roi



**Claudette BRUNEL**  
Le Grau-du-Roi



**Jean-Claude CAMPOS**  
Aigues-Mortes



**Noémie CLAUDEL**  
Aigues-Mortes



**Benoit DAQUIN**  
Le Grau-du-Roi



**Françoise DUGARET**  
Le Grau-du-Roi



**Arnaud FOUREL**  
Aigues-Mortes



**Marion GEIGER**  
Saint-Laurent d'Aigouze



**Nathalie GROS - CHAREYRE** Le Grau-du-Roi



**Fabrice LABARUSSIAS**  
Aigues-Mortes



**Marielle NEPOTY**  
Aigues-Mortes



**Sabine ROUS**  
Aigues-Mortes



**Hervé SARGUEIL**  
Le Grau-du-Roi



**Jeanine SOLEYROL**  
Aigues-Mortes



**Rudy THEROND**  
Saint-Laurent d'Aigouze



**Lucien TOPIE**  
Le Grau-du-Roi



**Gilles TRAUJLET**  
Aigues-Mortes

## DES VISITES A DESTINATION DES ELUS POUR MIEUX CONNAITRE LES EQUIPEMENTS

Les nouveaux conseillers communautaires ont répondu présents à l'invitation des agents territoriaux pour visiter les différents équipements et ouvrages permettant le bon fonctionnement des services de la Communauté de communes Terre de Camargue.

Accompagnés par le Directeur Général des Services, les Directeurs de pôle et les Chefs de service, les élus ont pu visiter toutes les installations, comprendre leur fonctionnement mais aussi aller à la rencontre des agents sur leurs lieux de travail.

Le cycle de visite a été initié le 15 mai, date à laquelle les élus se sont rendus dans les 3 déchèteries (déchèteries du Bosquet à Aigues-Mortes, de l'Espiguette à Le Grau-

du-Roi et des Charretiers à Saint-Laurent-d'Aigouze) et les 2 Points Propres du territoire (de Port-Camargue et du Port de Pêche à Le Grau-du-Roi) en présence du Président et du Vice-Président délégué à l'Environnement, Olivier Pénin.

Ce même jour, outre la Salle Camargue, son dojo et le stade du Bourgidou d'Aigues-Mortes, les élus ont pu visiter la Base Nautique Intercommunale du Vidourle et la piscine Aqua-Camargue de Le Grau-du-Roi ; visite conduite par le Président et le Vice-Président délégué aux Equipements Sportifs et de Loisirs, Santiago Condé.

Les élus ont également visité la Cuisine Centrale et les restaurants scolaires Séverin et Gambetta le 16 mai, en présence de la Vice-Présidente déléguée à la restauration collective, Christelle Bertini. Les visites des autres restaurants scolaires (8 au total) se sont déroulées en octobre. Quant aux différents sites de gestion de l'eau du territoire, ils ont fait

l'objet d'une journée de visite fixée le 9 juillet. Cette visite a réuni le Président, Jean Paul Cubilier, Vice-Président délégué aux Réseaux et de nombreux élus. L'occasion de comprendre l'ensemble du cheminement de l'eau : de la station des Baïsses (nappe de la Vistrenque) et de l'usine de potabilisation à nos robinets ; et de nos évier à la station d'épuration... Enfin, le 23 septembre (photo ci-dessous), les élus ont parcouru les équipements constituant le Réseau de Lecture Publique, les coulisses de l'atelier du livre, mais aussi la médiathèque d'Aigues-Mortes, celle de Le Grau-du-Roi et celle de Saint-Laurent-d'Aigouze.

« Au delà de la connaissance du terrain et du fonctionnement des services, ces visites permettent aux élus de mieux s'approprier leurs nouvelles fonctions et d'être forces de proposition, en connaissance de cause pour le futur pacte de territoire que nous élaborons ces mois-ci. » a expliqué le Président, Laurent Pelissier.



De gauche à droite : L. Rosso, Vice-Président délégué à la culture, S. Condé, Vice-Président délégué aux Equipements Sportifs et de Loisirs, A. Brachet et P. Bouillevaux, déléguées communautaires et L. Pelissier, Président de la CCTC le 23 septembre, lors de la visite des médiathèques.

# Développement économique

## THELIS LEADER EUROPEEN DE L'EDITION DE LOGICIELS POUR CAMPINGS

La Zone d'Activités intercommunale Terre de Camargue est souvent associée, dans l'esprit des habitants du territoire, à des activités commerciales ou artisanales (supermarchés, garage auto, contrôles techniques etc.). Pourtant, bon nombre de sociétés de services y sont également implantées.

C'est le cas de la société Thélis, rien moins que leader européen des logiciels de gestion et de la réservation internet pour l'hôtellerie de plein air, qui y est installée depuis 2008. Son Directeur Général, Etienne Page a accepté de répondre à nos questions.

### Qu'est-ce que la société Thélis?

Thélis est une société de 50 salariés spécialisée dans l'édition de logiciels adaptés à l'hôtellerie de Plein Air (campings). Nous produisons à la fois des logiciels (Unicamp et eSeason), des services et du matériel. Il s'agit de logiciels de gestion, de réservations en ligne, de sites internet, de SMS/ mailing. Nous élaborons aussi des solutions pour le contrôle d'accès, la reconnaissance de plaques d'immatriculation, la tenue de caisses etc. Mais la société dispense également des formations et fournit un Service Après-Vente avec une hotline basée dans nos locaux aigues-mortais.

### Quels sont les atouts de ce territoire pour votre entreprise ?

Historiquement, la société a été créée ici; d'ailleurs, près de la moitié de nos salariés habitent aux alentours. L'atout majeur est la proximité avec deux de nos plus gros clients, le groupe

Yelloh! village et l'un des plus gros campings de France, le camping de l'Espiguette...

Grâce à cette proximité, le territoire est un véritable laboratoire d'expérimentation pour nos produits. Notre service « Recherche et Développement » est en perpétuelle évolution pour développer toute une gamme de solutions innovantes et efficaces pour nos clients. Par exemple, le principe de sécurité d'ouverture automatique par la reconnaissance des plaques d'immatriculation a été créé à la demande du camping de l'Espiguette. C'est aujourd'hui un produit-phare de la société.

### Quels sont les défis à relever pour Thélis ?

Afin d'accompagner nos clients dans une montée en gamme de leurs prestations, nous investissons largement dans le développement

de produits innovants comme notre nouveau logiciel eSeason mais également dans le SAV. Pour cela, nous recrutons régulièrement des profils experts (développeurs) et des profils de gestionnaires d'accueil de campings. L'une de nos préoccupations prioritaires actuelles est la nécessité d'accès aux réseaux Très Haut Débit. Cela devient incontournable pour la poursuite de notre activité.

*Note de la rédaction : La CCTC a voté un budget d'environ 200 000 €<sup>HT</sup> pour la mise en place de la fibre optique sur la Zone d'Activités et lui donner ainsi accès au Très Haut Débit.*

*Elle a choisi comme maître d'œuvre le cabinet spécialisé EMSYS qui travaille actuellement au lancement du marché de travaux. La fibre optique devrait être opérationnelle sur site au printemps 2015.*

ZA Terre de Camargue - rue des Marchands - Aigues-Mortes



### THELIS en bref

Groupe : DL Software (éditeur de logiciels métiers)

Siège social : Aigues-Mortes

Création : 1986, devenu Thélis en 2003

Nombre de salariés : 50 dont 3 à La Rochelle (SAV côte ouest)

Chiffre d'affaire : environ 3 M€

Commercialisation :

en France, Hollande, Suisse, Belgique, Italie, USA.



Etienne PAGE et une partie de l'équipe dans la salle dédiée au Service Après Vente (Hotline).

## Travaux rue du Port à Aigues-Mortes



Les travaux de la rue du Port ont démarré. Ceux-ci se dérouleront en plusieurs phases. Pour chacune d'entre elles un plan de circulation et de déviation sera mis en place en concertation avec la mairie d'Aigues-Mortes.

**1ÈRE PHASE :** Rue du Port (partie comprise entre le chemin de 30 ans et le Quai des Croisades). Cette phase consistera à **rénover le réseau d'eaux usées**. Travaux non prévus initialement mais diagnostiqués récemment comme dysfonctionnant.

### Planning prévisionnel :

Du mercredi 10 septembre au vendredi 12 septembre 2014 : mise en place d'une déviation par le parking communal.

Du lundi 15 septembre au 30 octobre 2014 : travaux sur le réseau d'eaux usées.

**2ÈME PHASE :** Rue du Port (descente du pont / chemin de 30 ans).

Tout est mis en œuvre pour garantir le passage des riverains à leurs habitations. Cette phase consistera à **rénover les branchements particuliers Eau potable et**

**Eaux usées.** Ces travaux se feront à des profondeurs conséquentes (présence d'eau dans les sols). Leur mise en œuvre sera donc complexe. L'entreprise remplacera les branchements particuliers « eau potable » dans un 1<sup>er</sup> temps pour ensuite s'attaquer aux branchements d'eaux usées. Le réseau d'eaux pluviales fera l'objet d'améliorations (caniveau, grille, ouvrages supplémentaires, etc.)

### Planning prévisionnel :

Du lundi 15 septembre au 28 novembre 2014.

**3ÈME PHASE :** Rue du Port (descente du pont et le Quai des Croisades).

Tout est mis en œuvre pour garantir l'accessibilité des riverains à leurs habitations.

Cette phase consistera au réaménagement de la voirie : mise en place des déviations, travaux de réfection des trottoirs, de la chaussée, pose d'un plateau traversant, pose du mobilier urbain, amélioration de la descente du pont, etc.

### Planning prévisionnel :

Du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 27 mars 2015.

**La C.C Terre de Camargue demande aux usagers de bien vouloir être compréhensifs quant aux gênes occasionnées.**

**Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

## Eau potable - rue de la pinède et alentours Le Grau-du-Roi



Depuis plusieurs années la C.C Terre de Camargue constatait de nombreuses « casses », ainsi qu'une organisation du réseau de moins en moins adaptée aux besoins. Il a été donc décidé de reprendre le réseau d'eau potable de l'Avenue de la Pinède à Le Grau-du-Roi ainsi que dans certaines rues des alentours.

Ces travaux se sont déroulés de février à juin 2014 sous maîtrise d'œuvre des services communautaires.

## Aménagement de l'avenue Raynaud à Saint-Laurent-d'Aigouze



Dans le cadre des travaux d'aménagement (décidés par la mairie de Saint-Laurent-d'Aigouze) de l'avenue Jacques et Casimir Raynaud, les travaux de mise en place du réseau d'évacuation des eaux pluviales ont été réalisés.

De manière générale, la voirie est à la charge des communes tandis que l'évacuation des eaux pluviales est de la responsabilité de l'intercommunalité.

Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Saint-Laurent d'Aigouze, chaque collectivité prenant à sa charge les dépenses relevant de sa compétence.

Les travaux ont consisté en la mise en place de tuyaux et de buses cadres à la place du fossé nord, puis à recalibrer le fossé sur une longueur importante, afin d'assurer une meilleure évacuation des eaux de pluie. À la suite de quoi, la voirie a été refaite.

## SPANC

Depuis sa création, le Service Public d'Assainissement Non Collectif continue de vérifier les installations sur le territoire de la Communauté. Plus de 89 % des installations ont ainsi été contrôlées. Le service est également consulté pour les Permis de Construire qui se situent dans des zones classées en assainissement non collectif.

N'oubliez pas, si vous devez créer une installation, de contacter le service au 04 66 73 91 33 qui vous aidera dans vos démarches et vous indiquera quelles pièces doivent être jointes au dossier d'autorisation.

## Aqua-Camargue sécurisation de l'alimentation en matériaux



Afin de sécuriser l'alimentation en chlore et en acide de la piscine, des travaux ont été réalisés qui permettront aux camions de livraison de pouvoir manœuvrer avec plus de sécurité, et de se mettre dans une position facilitant le déchargement des produits.

Parallèlement, des armoires avec cuve de rétention ont été achetées et installées sur site pour sécuriser le stockage de bidons de produits de traitement.

## Étanchéité réservoir du château d'eau Boucanet



A l'occasion du nettoyage des châteaux d'eau de Le Grau-du-Roi, il s'est avéré que l'étanchéité intérieure de celui du Boucanet ne répondait plus aux besoins, et nécessitait une réfection complète. Ces ouvrages ont été construits au début des années 70, ils sont utilisés en permanence et font l'objet d'un suivi et d'un entretien régulier. Il a donc été décidé de refaire l'étanchéité intérieure, en supprimant l'existante, et en appliquant un revêtement d'étanchéité à base de résine polyuréthane titulaire d'une Attestation de Conformité Sanitaire.

Ces travaux ont eu lieu de mars à juillet 2014, sans que la distribution d'eau potable ne soit perturbée.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par les services communautaires.

## Chemisage des réseaux :

### poursuite des opérations à Aigues-Mortes, à Le Grau-du-Roi et à Saint-Laurent-d'Aigouze



Les opérations de chemisage des réseaux continuent.

Le chemisage polymérisé consiste à introduire et à plaquer, contre les parois de la canalisation à réhabiliter, une structure souple imprégnée d'une résine durcissant après polymérisation. La mise en œuvre du chemisage est rapide et de faible impact environnemental. Il y a peu d'embaras sur le chantier; seuls des camions sont présents, pas d'ouverture de tranchées, pas de terrassement.

Cette technique est précédée d'une inspection vidéo qui permet de valider la faisabilité du chantier.

Depuis le début de l'année plusieurs rues ont été réhabilitées selon ce système.

#### À Le Grau-du-Roi :

- Chemisage Route de Carnon
- Chemisage Rue du Ct Marceau
- Chemisage Rue JC Lallement
- Chemisage Rue du Pounent

#### À Saint-Laurent-d'Aigouze :

- Chemisage Rue H. Mery et E. Jamais
- Chemisage Rue R. Florentin

#### À Aigues-Mortes :

- Chemisage Faubourg National

## Pollutions diffuses



Depuis de nombreuses années la Communauté de communes travaille sur l'élimination des pollutions diffuses sur les champs captant des Baïsses. L'eau potable, pompée dans la nappe de la Vistrenque sur la commune d'Aimargues représente 50% des besoins du territoire. Après avoir mis en œuvre un traitement au charbon actif pour éliminer les pesticides, un plan d'actions visant à réduire les pollutions à long terme a été engagé.

Le captage des Baïsses a été identifié Grenelle à l'échelon national et prioritaire par le SDAGE du Bassin Rhône-Méditerranée, ce qui permet de bénéficier de subventions mais oblige à mettre en œuvre une politique à long terme de préservation de la ressource.

Une convention a été passée avec la SAFER, dans le but d'acquérir des terrains. La mise en place d'un volet foncier ambitieux est un axe important de ce plan d'actions qui doit permettre une protection pérenne de la qualité de la ressource destinée à l'eau potable. Le parcellaire qui deviendra propriété de la collectivité sera ensuite entretenu et valorisé de manière à préserver la qualité de la ressource, à savoir :

- prise en charge par la collectivité de la mise en place et de l'entretien d'un couvert végétal (prairie permanente, gel environnemental...), d'un projet de boisement ou agro forestier, ou tout autre projet agricole visant à préserver ou restaurer la ressource.

- contractualisation avec un agriculteur d'un bail environnemental comportant des clauses spécifiques de préservation de la ressource (agriculture biologique, cultures fourragères, ...)

Ces actions vont dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'eau.

Vous constatez une anomalie sur le réseau hydraulique?  
Contactez le numéro d'urgence de la SDEI au 09 77 40 11 39



Photo : Cécile Colchen

- Une médaille d'or pour l'épreuve de pirogue polynésienne à 6 places décernée à Cathy Barre, Elisabeth Bevorgut, Joanna Boulon, Patricia Salmon, Marie Bickel et Marie-José Tartaroli.
- Une médaille d'argent pour l'épreuve de kayak bi-place catégorie garçons / juniors [17-18 ans] décernée à Axel Kempf et Alexis Delcamp.
- Une médaille d'argent pour l'épreuve de kayak bi-place catégorie mixte / tout âge décernée à Nicolas Lambert et Lisa Gras.
- Une médaille de bronze pour l'épreuve de kayak bi-place catégorie garçons / cadets [16-17 ans] décernée à Tony Duval et Julien Tran.
- Une médaille de bronze pour l'épreuve de kayak monoplace catégorie dame pour Lisa Gras.

Les champions félicités par L. Pelissier, Président, S. Condé, Vice-Président délégué aux Equipements Sportifs et R. Crauste, maire de Le Grau-du-Roi.

## AMBASSADEURS DU TERRITOIRE «OCEAN RACING» - 5 MÉDAILLES

«Le Kayak-Club Terre de Camargue a récolté une belle moisson de médailles cet été» se réjouit Nicolas Lambert, l'un des entraîneurs du club en résidence sur la Base Nautique Intercommunale du Vidourle.

En effet, lors des Championnats de France «Ocean racing» de pirogue et kayak de mer cet été à Cherbourg (du 21 au 23 août) le Club s'est placé 9<sup>ème</sup> sur les 86 clubs participant à l'évènement... Le déplacement d'une vingtaine de personnes a été particulièrement «efficace» avec l'obtention d'une médaille d'or, de deux médailles d'argent et de deux médailles de bronze.

Les épreuves ont consisté en des parcours d'une vingtaine de kilomètres «au portant» (en conditions favorables). « Au-delà du fait que le territoire compte désormais 6 championnes de France en pirogue, on a des jeunes qui «performent», ce qui assure un bel avenir pour notre club ! » conclut l'entraîneur.

### AVIRON ET KAYAK JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE



La Base Nautique Intercommunale a reçu la visite de de M. Guy Vermée, Inspecteur de l'Education Nationale et de M. Pierre Imbert, conseiller Pédagogique Départemental lors de la Journée Nationale du Sport Scolaire le 17

septembre 2014 dans le cadre d'une rencontre avec les intervenants et les représentants des clubs d'aviron et de kayak Terre de Camargue de Le Grau-du-Roi.

**Sur notre territoire, le projet aviron-kayak, financé par la Communauté de Communes concerne 6 classes de CM1 et CM2.**

### VOILE DÉCOUVERTE SCOLAIRE



Les premières sessions de découverte de la voile, en collaboration avec l'Education Nationale et financées par la Communauté de communes (transport et prestation compris) ont eu lieu durant les mois de septembre et d'octobre. Les prochaines sessions auront lieu au printemps 2015.

Au total, ce sont plus de 17 classes du territoire qui découvriront durant l'année scolaire 2014/2015 la pratique de la voile.

## AGENDA Am Stram Gram



### Le casier de la reine

Théâtre d'objets

Cie Volpinex - De et par Fred Ladoué

Samedi 19 octobre à 17h30

Durée : 40 mn - Gratuit - Tout public à partir de 8 ans

Restaurant scolaire Chloé Dusfour, Bd Alexandra David-Néel,  
SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Renseignements / réservations 04 66 53 90 51 ou 04 66 73 13 58

Suivez les aventures trépidantes du chevalier D'Armagnac, et de ses comparses les 3 Mousquetaires, Martini, Porto et Calvados...



### Acquapazza

Musique, Chansons napolitaines

Vendredi 14 novembre à partir de 20h

Gratuit - Tout public à partir de 10 ans

Salle Carrefour 2000, C.C la curieuse, av. J. Lasserre,  
LE GRAU-DU-ROI, PORT-CAMARGUE

Renseignements / réservations 04 66 53 04 63 ou 04 66 73 13 58

L'association Camargue-Lazio proposera sur réservation un grignotage  
« al dente » (réservation obligatoire au : 06 13 12 47 68 ou 06 13 06 09 68)



### Fantômes et fantaisies

Contes

Hélène Guers

Samedi 29 novembre à 11h

Durée : 30 mn - Jauge limitée - Gratuit - Jeune public de 3 à 5 ans

### Du fil de l'eau au fil de soi, des fileuses aux fées

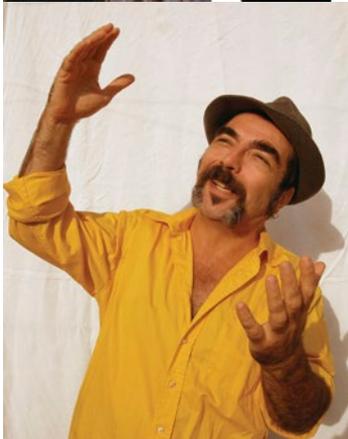
De et par Hélène Guers - Co-production le Théâtre d'Ô

Samedi 29 novembre à 17h30

Durée : 50 mn - Jauge limitée - Gratuit - Tout public à partir de 6 ans

Médiathèque - Bd Gambetta - AIGUES-MORTES

Renseignements / réservations 04 66 53 68 16 ou 04 66 73 13 58



### Can Calinette

Contes

Serge Valentin

Samedi 13 décembre à 11h

Durée : 20 mn - Jauge limitée - Gratuit - Jeune public de 1 à 4 ans

### Les contes de Tonton Djiou Djiou

Serge Valentin

Samedi 13 décembre à 17h30

Durée : 50 mn - Jauge limitée - Gratuit - Tout public à partir de 5 ans

Médiathèque - Bd Gambetta - AIGUES-MORTES

Renseignements / réservations 04 66 53 68 16 ou 04 66 73 13 58

Am Stram Gram : Une programmation mise en place par la Communauté de communes  
Terre de Camargue en partenariat et avec le soutien du Conseil Général du Gard

## Restructuration en self RESTAURANT SCOLAIRE LE REPAUSSET LEVANT

Le restaurant scolaire de l'école du Repausset Levant à Le Grau-du-Roi offrira un nouveau service à partir de la rentrée prochaine.

Des travaux de totale restructuration vont être entrepris. L'espace cuisine et les espaces techniques devront répondre aux règles de marche en avant tout en se succédant parallèlement à la distribution du self. La réorganisation des pièces de service devra permettre d'optimiser le fonctionnement de

la cuisine (vestiaire, espace de préparation, stockage sec, réserves dimensionnées par rapport aux besoins...).

S'ajoutent à cette réorganisation, la volonté de réaliser un bureau du régisseur pour recevoir les parents, et celle d'améliorer l'acoustique générale des salles et de créer un système de ventilation mécanique adapté.

Le cabinet d'architecture HARDY Architecture et Paysage ( qui a déjà

réalisé le restaurant scolaire de Saint Laurent d'Aigouze en 2011, cf. photo) a été retenu pour ces travaux qui devraient s'échelonner de janvier 2015 à la rentrée de septembre.

La collectivité profite de ces travaux pour refaire l'isolation thermique, reprendre les huisseries et améliorer l'ensemble du bâtiment.



### INTÉRÊTS DU SELF PAR RAPPORT AU SERVICE À TABLE :

Ce dispositif permet un **flux régulier** des enfants avec un **temps individuel de prise de repas plus confortable**, sans temps d'attente pour être servi. La qualité est également plus grande, avec des **plats maintenus à température**, au frais et au chaud, jusqu'à ce que les enfants se servent. Ainsi, pas de différence de température entre le premier et le dernier servi!

< Self du restaurant Chloé Dusfourd à St Laurent d'Aigouze

## Campagne ANTI GASPI ACTION AUPRES DES ELEVES

La cuisine centrale et le service de restauration scolaire de la Communauté de communes Terre de Camargue s'engagent dans la lutte contre le gaspillage des denrées alimentaires (Pacte de Lutte contre le gaspillage alimentaire, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt).

L'action a démarré au printemps 2014 avec la mise en place, auprès des agents de la restauration, de procédures de pesées, avant et après service permettant d'identifier les aliments et les quantités «délaiés» par les enfants. Les résultats ont permis à la cuisine centrale de rectifier certains menus, tout en conservant les équilibres alimentaires.

Cet automne va démarrer la seconde phase, avec le concours du service Communication de la CCTC, auprès des élèves avec l'affichage de 7 modèles d'affiches humoristiques de grand format dans les restaurants, la distribution de questionnaires individuels, la mise en place de tables de débarrassage (avec animateur) et enfin, l'installation de composteurs pour que les enfants puissent y déposer les restes organiques en fin de repas.



## TRIONS + LE VERRE

Cet automne, la CCTC\*, en partenariat avec Eco Emballage, mobilise ses habitants autour du tri du verre avec une nouvelle campagne de communication.

En effet, les bouteilles, pots et bocaux en verre se recyclent à l'infini et une fois vidés, leur place n'est pas dans la poubelle ordinaire mais dans les colonnes de tri spécifiques au verre.

**LE CONSTAT** : Trop de verre part encore à l'incinérateur...

**LES CONSÉQUENCES ?** Ne pas trier le verre revient à «gaspiller» une matière première de qualité, à alourdir nos poubelles ordinaires (donc à payer plus d'incinérations)...

**CHAQUE ANNÉE**  
**20 KG** / habitant  
DE VERRE «GASPILLÉ»

*C'est la quantité de bouteilles, pots et bocaux en verre jetés chaque année avec les ordures ménagères.*

**NOS PERFORMANCES**  
**EN 2013**

**19 KG** / habitant  
DE VERRE RECYCLÉ

**NOTRE OBJECTIF**  
**30 KG** / habitant / an  
DE VERRE RECYCLÉ

### LE SAVIEZ-VOUS?

Tout le verre déposé dans les colonnes de tri du territoire est recyclé à Vergèze, à moins de 30 km. Recycler est aussi une façon de soutenir l'emploi local!



### COMMENT TRIER LE VERRE ?



**1**

A la maison, je mets de côté mes emballages en verre recyclables

**INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES EN VERRE**  
il suffit de les vider



en prenant garde de jeter le «faux» verre dans ma poubelle.



**2** Je dépose mon verre recyclable dans une colonne à verre\*\*.

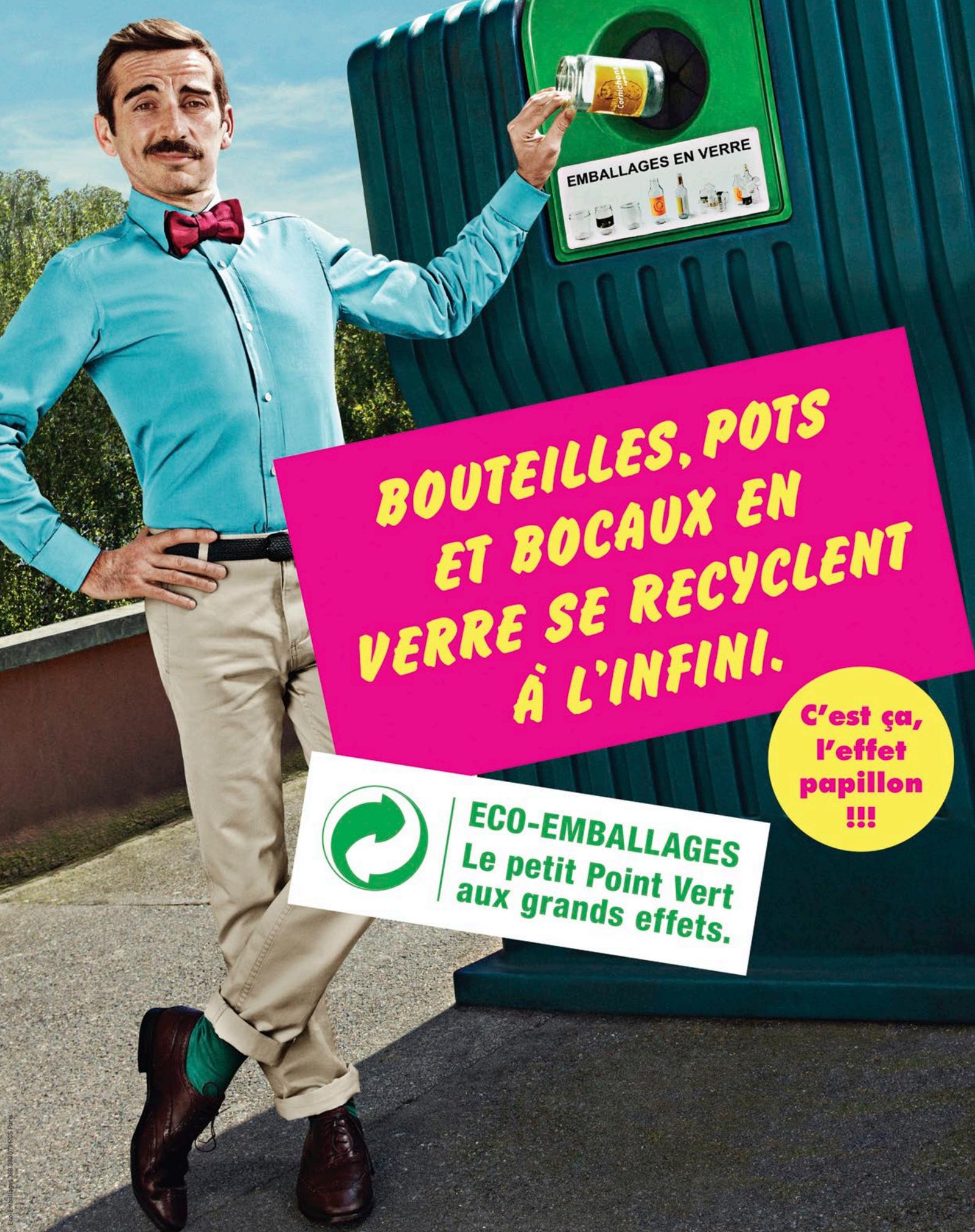
\*\* : pour connaître les 100 Points Tri du territoire, la C.C Terre de Camargue a édité 4 guides :

- Aigues-Mortes
- Le Grau du Roi (Rive droite et Boucanet ; Rive gauche et Port Camargue)
- Saint Laurent d'Aigouze



Brochures disponibles dans les mairies, offices de tourisme, palais des sports et de la culture, divers commerces ou sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)

\* : Communauté de communes Terre de Camargue



**BOUTEILLES, POTS  
ET BOCAUX EN  
VERRE SE RECYCLENT  
À L'INFINI.**



**ECO-EMBALLAGES**  
Le petit Point Vert  
aux grands effets.

**C'est ça,  
l'effet  
papillon  
!!!**



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.  
**Un doute, une question sur le tri?**  
**WWW.TERREDECAMARGUE.FR**



**Communauté  
de communes**

Terre de **CAMARGUE**